

## DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire  
Séance du 25 novembre 2022

Président de séance : Yann TRICHARD

Secrétaire de séance : Daniel BOUYER

**BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE**

**Yann TRICHARD**, Président

Nous passons maintenant à la partie budget avec l'examen du budget rectificatif 2022 et du budget Primitif 2023.

Comme vous le savez, en ce qui concerne la TFC après une diminution du plafond national de TFC de 50 millions d'euros en 2022, nous aurons en 2023 une stabilité de la TFC, c'est l'engagement du gouvernement et sa traduction dans la loi de finance pour 2023. En parallèle notre chiffre d'affaires continue de croître avec une progression de près de 20% de 2020 à 2023.

Je vous propose tout d'abord de passer la parole à Stéphane DROBINSKI pour qu'il vous expose plus en détail ces projets de budgets.

**Stéphane DROBINSKI**, Directeur Général

**Yann TRICHARD**, Président

Merci pour cette présentation, je propose maintenant que nous écoutions Denis MAURE Président de la Commission des Finances pour l'avis de cette commission.

**Denis MAURE**, Président de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St Nazaire s'est réunie le lundi 7 novembre dernier afin d'examiner ces projets de budgets.

**Concernant le budget primitif 2023 :**

**Sur le résultat** la Commission a pris acte du projet de résultat comptable à hauteur de +53 K€ marqué par :

- Une légère progression de la taxe pour frais de CCI de +147 K€ par rapport à 2022 (pour un montant total de 7.251 K€),
- Une forte croissance du chiffre d'affaires (+665 K€), liée essentiellement aux revenus du patrimoine de la CCI (+462 k€) et de l'activité formation continue (+106 K€), après son net repli en 2021 et 2022.

Concernant les charges, la Commission a noté la progression de la masse salariale (+577 k€) compte tenu des recrutements nécessaires réalisés en 2022 pour reconstituer les équipes,

Ainsi que la poursuite de l'augmentation des coûts énergétiques (électricité et chauffage) de +255 K€ en 2023 (après +223 K€ en 2022).

**Sur les investissements**, la Commission a pris acte d'un programme d'investissement de 4,3 M€ en 2023, dont les principales opérations concernent l'achèvement des locaux de l'îlot Willy Brandt à St-Nazaire et les travaux de rénovation du bâtiment Audencia City Campus.

Le fonds de roulement prévisionnel fin 2023 devrait s'élever à 3,9 M€ soit une baisse de l'ordre de 1,1 M€ par rapport à 2022.

Après avoir examiné les projets de budget rectificatif 2022 et primitif 2023, la Commission des Finances donne un avis favorable à ces deux projets et propose à l'Assemblée de les approuver.

**Yann TRICHARD, Président**

Merci Denis. S'agissant de budgets prévisionnels nous n'avons pas à solliciter l'avis des Commissaires aux Comptes et je suggère de passer maintenant aux questions. Avez-vous des questions sur ce projet de budget rectificatif 2022 et sur le projet de budget primitif 2023

Je propose maintenant de passer au vote du **budget primitif 2022** dont les principales valeurs sont affichées sous vos yeux

Délibération approuvée par :

42 voix POUR                      0 voix CONTRE  
Quorum : 31                      Présents : 42    Votants : 42

**Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire**

**Le Secrétaire, membre du Bureau**

